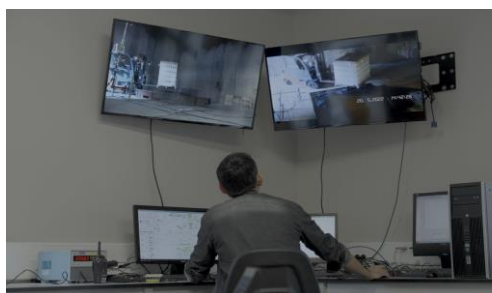


COMMUNIQUE DE PRESSE
Verneuil-en-Halatte, le 02/07/2025

L'INERIS CONFORTE DANS SES ACTIVITES PAR L'EVALUATION DU HCERES

L'Ineris se félicite des conclusions du rapport publié par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), à l'issue de son évaluation de l'Institut pour la période 2019–2023. L'évaluation souligne la pertinence du positionnement de l'Ineris, sa capacité d'adaptation face à des enjeux complexes, ainsi que la qualité de ses expertises au service de la sécurité industrielle, de la santé et de l'environnement. Le rapport émet dix recommandations. Il met tout particulièrement en avant les enjeux relatifs à l'impact, la valeur ajoutée et la visibilité des activités de l'Institut ainsi que les enjeux relatifs à la veille et à l'anticipation. Il aborde également la question de l'équilibre entre les trois domaines d'activité de l'Ineris et pointe un risque d'affaiblissement de la recherche dans un contexte budgétaire incertain. Les conclusions et recommandations du Hcéres vont maintenant alimenter le dialogue engagé avec l'Etat pour élaborer le prochain contrat d'objectifs et de performance de l'Institut et guider la réflexion sur son positionnement stratégique.



Le modèle d'activité salué

Dans son rapport, le comité d'évaluation relève plusieurs atouts majeurs de l'Ineris : des compétences multidisciplinaires reconnues à l'échelle européenne, des plateformes expérimentales de pointe, un modèle d'activité équilibré, une organisation repensée pour favoriser la transversalité, une participation active aux programmes de recherche nationaux et européens.

Le rapport souligne particulièrement la force du modèle d'activité de l'Ineris. Ce modèle repose sur un triptyque, ou « trépied », constitué par les activités d'appui aux pouvoirs publics, les activités de recherche et les activités de services aux acteurs économiques.

- L'appui des pouvoirs publics est reconnu comme une mission fondamentale de l'Institut dont le maintien de l'efficacité et de la pertinence exige une approche anticipatrice pour identifier et répondre aux besoins émergents.
- La recherche est jugée de qualité mais le Hcéres la considère fragilisée et appelle à la revaloriser et à réaffirmer son rôle de pilier stratégique.
- A propos des services aux entreprises, le Hcéres note leur importance en termes applicatifs et sur le plan financier et recommande de privilégier les prestations à haute valeur ajoutée servant la mise en œuvre des politiques publiques.

« Dans son rapport, le Comité a formulé 10 recommandations s'appuyant sur une analyse des forces et faiblesses de l'Ineris. Plusieurs seront reprises dans notre contrat d'objectifs et de performance. Les autres seront examinées de manière approfondie afin de préciser notre positionnement sur chacune

d'entre elle et d'élaborer un plan d'actions. » - extrait de la réponse de Raymond Cointe, directeur général de l'Ineris, au Hcéres

« Cette évaluation conforte notre ambition de rester un acteur de référence, en France et en Europe, dans la prévention des risques technologiques et environnementaux. Elle livre une analyse et des recommandations qui vont alimenter notre réflexion stratégique, à l'occasion de l'élaboration du COP 2026-2030 et, au-delà, pour positionner optimalement nos activités et renforcer encore la valeur scientifique et l'utilité publique de nos travaux. » - Didier Gay, directeur de la stratégie, de la politique scientifique et de la communication de l'Ineris

Une dynamique de transformation déjà engagée

Depuis 2021, l'Ineris a mis en œuvre une nouvelle organisation, renforcé ses capacités de pilotage stratégique et lancé une démarche prospective « Ineris 2035 » mobilisant l'ensemble de ses équipes. Le Hcéres y voit des leviers essentiels pour répondre aux défis de la transition écologique, de l'innovation industrielle et de la protection des populations.

Méthodologie

L'évaluation, menée sur la période 2019-2023 répond à un référentiel défini par le Hcéres. Elle mixe une démarche d'autoévaluation et l'audit par un comité d'experts. L'objectif est d'évaluer les activités, les résultats scientifiques ainsi que la gouvernance, le positionnement des activités scientifiques de l'Institut, sa stratégie et sa mise en œuvre. La publication du rapport d'évaluation par le Hcéres conclut ainsi pour l'Ineris un processus de plus d'un an de travail ponctué par la remise du rapport d'autoévaluation début juillet 2024 et par l'accueil du comité d'évaluation du 3 au 5 décembre 2024.

Mots clés : gouvernance, environnement, recherche, pilotage, stratégie, politique scientifique

➔ **Lien vers le rapport complet**

A propos de l'Ineris

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) est l'expert public pour la maîtrise des risques industriels et environnementaux. Ses activités contribuent à évaluer et prévenir les risques que les activités économiques font peser sur l'environnement, la santé, la sécurité des personnes et des biens. Il développe ses compétences scientifiques et techniques dans le domaine des risques technologiques, des risques liés à l'impact des substances chimiques sur la santé et l'environnement, des risques du sol et du sous-sol. Créé en 1990 sous la tutelle du Ministère chargé de l'environnement, l'Ineris compte 510 collaborateurs. Son siège de 40 hectares, situé à Verneuil-en-Halatte (Oise) accueille 30 000 m² de laboratoires et halles d'essais, et 15 hectares dédiés aux plateformes d'essais, qui permettent de mener des expérimentations « sur mesure » à moyenne et grande échelle.
